

VILLE D'HERIN

59195

Tel. 03.27.20.06.06

Fax 03.27.20.06.07

Délibération n° 2025/01

**Extrait des délibérations du**

**Conseil Municipal du 6 Février 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 6 février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le trente janvier s'est réuni au nombre prescrit par la Loi en la Salle Mario APRILE à l'Espace Communal, Associatif et Musical Alphonse DELPOINTE, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMYN, Maire

Etaient présents : COMYN Jean-Paul - ZOCCALI Claudine - BOITTIAUX Daniel - HOUREZ Pauline - MORTREUX Jean-Marc - KERN Claudine - SANS Patrick - HOUREZ Dominique - URBANIAK Philippe - MOREAU Dominique - LASSELIN Marie-Jeanne - FLOUQUET Jacqueline - PAQUE Marie-Cécile - DAMIEN Jean-Marc - DUDKOWIAK Claudine - CHOQUET Jean-Pierre - LECOMTE Hugues - BARBIEUX Julien - BASSEZ Michel - APRILE Corinne - AUCLAIR Stéphanie - PASEK Florent - LAUDE Michel.

Excusés ayant donné procuration :

BAJEART Christine à HOUREZ Dominique

Excusés : SCHERER Murielle - FILMOTTE Mathieu.

Absente : DEPRET Annabelle.

Secrétaire de séance : BARBIEUX Julien.

Nombre de Conseillers Municipaux : 27

Présents : 23

Votants : 24

**OBJET DE LA DELIBERATION : Rapport d'Orientations Budgétaires 2025**

**Adoptée à l'Unanimité**

La Loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) crée, par son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales.

S'agissant du document sur lequel s'appuie le Débat d'Orientations Budgétaires, ces nouvelles dispositions imposent au Maire de présenter au Conseil Municipal un rapport sur les Orientations Budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à débat, acté par une délibération spécifique qui donne lieu à un vote.

Dans ce contexte réglementaire, le rapport relatif aux Orientations Budgétaires pour 2025, aux engagements pluriannuels et à la structure de la dette communale est présenté à l'Assemblée communale ; ce rapport est joint en annexe de la présente délibération.

Il donne lieu à un débat.

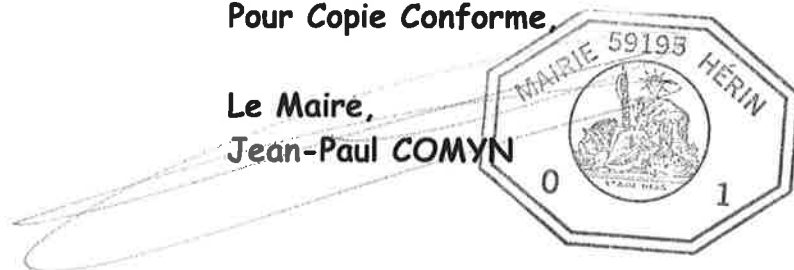
**Le Conseil Municipal,**  
**Vu le rapport présenté,**  
**Après en avoir débattu,**  
**Adopte la présente délibération qui prend acte de ce débat.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

**Fait et Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.**

**Pour Copie Conforme,**

**Le Maire,**  
**Jean-Paul COMYN**





# Rapport d'orientation budgétaire 2025

**Conseil municipal du 6 février 2025**

## SOMMAIRE

Introduction .....	3
• Contexte mondial.....	4
• Contexte zone euro.....	5
• Contexte national.....	6
• Projet de loi de finances.....	7
Analyse rétrospective et orientation budgétaire.....	8
• Analyse rétrospective 2024.....	8
• Budget général .....	9
• Les orientations pour 2025 .....	14
Prospectives et investissements pluriannuels.....	19
• Plan pluriannuel de fonctionnement.....	19
• Plan pluriannuel d'investissement.....	19
Emprunts.....	20

# INTRODUCTION

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 Février 1992, la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif. Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le DOB est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la Ville.

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dit loi « NOTRe », publiée au journal officiel du 8 Août 2015 a voulu accentuer l'information des conseillers municipaux. Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Le ROB n'est pas qu'un document interne : il doit être transmis au préfet du Département et au Président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre mais aussi faire l'objet d'une publication conformément au décret n° 2016-841 du 24 Juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du ROB.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire doit permettre au Conseil Municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans le budget primitif. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les Conseillers Municipaux sur l'évolution financière de la Collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement.

Le Budget Primitif 2025 devra répondre au mieux aux préoccupations de la population Hérinoise tout en intégrant le contexte économique et social, les orientations définies par le Gouvernement dans le cadre du projet de loi de Finances pour 2025, ainsi que la situation financière locale.

Les orientations budgétaires présentées ci-après s'inscrivent dans un contexte international marqué par différents conflits et leurs conséquences en termes de développement économique, d'inflation galopante sur les prix des matériaux, de pénurie et d'augmentation des coûts de l'énergie.

Ainsi, le budget 2025 devra pleinement inclure ces nouvelles données qui nous imposent à la fois d'adapter notre exécution budgétaire mais aussi d'engager une véritable politique de sobriété visant à préserver des marges financières pour l'investissement et à réduire l'impact de nos choix sur le climat.

La Ville souhaite pour autant poursuivre sa politique d'investissements. Ce contexte particulièrement contraint ne fait que renforcer notre volonté de saisir toutes les opportunités d'aides aux financements de nos investissements qui peuvent être proposées.

Le budget 2025 de la Ville sera élaboré sur la base d'hypothèses les plus réalistes à ce jour et prudentes des recettes, avec la volonté de contenir les effets de ce contexte inflationniste sur nos dépenses de fonctionnement.

# CONTEXTE MONDIAL

**La croissance mondiale est attendue sans véritable élan en 2024 et en 2025**, autour de 3 %, avec des dynamiques régionales très différentes. Les États-Unis continuent de surperformer et de surprendre à la hausse avec une croissance attendue proche de 3 %, tandis que la zone Euro peine à se redresser avec une croissance qui serait inférieure à 1 % en 2024, avec une économie allemande toujours à l'arrêt. La Chine ralentit également avec une croissance qui serait inférieure à 5 %, ce qui a conduit le gouvernement chinois à annoncer une série de nouvelles mesures de soutien à l'économie.

**La plupart des banques centrales des pays avancés (BCE, Fed, BoE, BNS, BoK, Riksbank, etc.) ont commencé à desserrer l'étai du crédit** sur fond de nette décélération de l'inflation en 2024 et ce mouvement se poursuivrait :

- La Banque Centrale Européenne a abaissé ses taux directeurs de 75 pbs à 3,25 % pour le taux de dépôt et ce mouvement se poursuivrait avec une nouvelle baisse de 25 pbs attendue en décembre et un taux terminal prévu à 2,0 % en juin 2025.
- La Fed a entamé son cycle d'assouplissement en fanfare en abaissant son objectif de taux de 50 pbs en septembre et ce mouvement baissier se poursuivrait.
- La Banque d'Angleterre a également entamé son cycle de baisses de taux et celui-ci continuerait.
- A rebours, la Banque du Japon a mis fin aux taux négatifs et pourrait procéder à une nouvelle hausse de taux d'ici la fin de l'année.

**Le risque géopolitique se renforce par ailleurs dans de nombreux pays**. L'intensification de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient avec un renforcement des tensions Iran-Israël en sont l'illustration. Sur le plan politique, l'élection de D. Trump fait peser le risque de la mise en place de tarifs douaniers et d'une politique plus imprévisible. En Europe, la France a un gouvernement qui ne dispose pas de majorité et la coalition gouvernementale en Allemagne présente de sérieux signes de fragilités.

## CONTEXTE ZONE EURO

**Scénario de croissance** : nous anticipons une croissance du PIB de 0,8 % en 2024 et de 1,3 % en 2025 en zone Euro.

L'activité a progressé de +0,4 % T/T au T3 en zone Euro, après +0,2 % au T2, une hausse supérieure aux attentes du consensus des économistes. La dynamique de la croissance est toutefois très hétérogène : L'Espagne continue de surperformer avec +0,8 % T/T de croissance et l'activité a accéléré en France à +0,4 % T/T, soutenue par un effet temporaire lié aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. L'économie allemande a échappé à la récession technique, avec une croissance de +0,2 % T/T, tandis que l'Italie a calé, avec une croissance nulle au T3. Pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2024, nous anticipons une croissance du PIB de +0,3 % en zone Euro, avec de nouveau une forte hétérogénéité entre pays.

**Inflation** : nous tablons sur une inflation de 1,8 % en 2025 après 2,3 % et une inflation sous-jacente de 2,2 % après 2,9 %.

L'inflation a rebondi en octobre en zone Euro, passant de 1,7 % en septembre à 2,0 %. L'inflation sous-jacente est restée stable à 2,7 %, montrant de nouveaux signes de persistance, en particulier dans les services (3,9 %, quasi inchangée depuis le début de l'année), tandis que les prix des biens hors énergie ont légèrement accéléré, passant de 0,4 % à 0,5 % en glissement annuel. L'inflation continuera de diminuer en 2025, notamment au premier semestre en raison d'effets de base négatifs sur les prix de l'énergie, mais la baisse dans le secteur des services resterait lente.

**Risques** : l'élection de D. Trump fait peser un fort risque de mise en place de nouveaux droits de douanes sur les entreprises européennes. Selon nos estimations, une hausse des tarifs douaniers de 10 % conduirait à une baisse du PIB d'environ -0,5 % après un an et de -1 % après trois ans.



# CONTEXTE NATIONAL

## **Scénario de croissance : nous anticipons une croissance du PIB de 1,1 % en 2024 et de 0,9 % en 2025 en France.**

L'activité a progressé de +0,4 % T/T au 3<sup>ème</sup> trimestre, en ligne avec nos attentes. La croissance du PIB a bénéficié d'une impulsion temporaire liée aux JO de Paris, les ventes de billets et des droits de diffusion audiovisuelle étant comptabilisées au 3<sup>ème</sup> trimestre. Notre estimation d'un effet JO de l'ordre de +0,25 pp semble raisonnable, avec un contrecoup similaire à attendre au T4 (croissance attendue à -0,1 % T/T au 4<sup>ème</sup> trimestre). Pour l'année 2025, notre prévision de croissance pâtit d'une impulsion budgétaire négative avec un effort de 60 milliards € annoncé par le gouvernement. Nous estimons néanmoins que la réduction du déficit public sera probablement inférieure à celle annoncée et que celui-ci s'établira à 5,4 % en 2025 (vs 5,0 % attendu par le gouvernement), après 6,1 % en 2024.

## **Inflation : en moyenne annuelle, nous prévoyons l'inflation française à 2,3 % en 2024 et 1,7 % en 2025.**

L'inflation française est ressortie en légère hausse en octobre, à 1,5 % en glissement annuel, après 1,4 % en septembre. L'inflation des services continue de baisser et l'inflation énergétique évolue désormais en territoire négatif en rythme annualisé. L'inflation des produits alimentaires et manufacturés se stabilise en rythme annualisé. Nous nous attendons à ce que l'inflation française se redresse quelque peu en novembre et décembre, mais qu'elle reste inférieure à 2 %.

**Risques** : l'objectif de réduction du déficit public du gouvernement en 2025 est très ambitieux, avec un risque élevé de ne pas atteindre cette cible, en particulier sans majorité à l'Assemblée nationale.

## **L'emploi privé présente des signes d'essoufflement.**

**Après +0,3 % au T1-2024, l'emploi salarié s'est stabilisé au T2- 2024, montrant des signes d'essoufflement, en particulier dans le secteur privé.** Alors que l'emploi public continue de progresser (+16k au T2-2024, après +21k au T1-2024), la dynamique de l'emploi privé s'essouffle (-25k au T3-2024 après - 28k au T2-2024), celui-ci se situant 0,3 % sous son pic de mars 2024. Les perspectives d'emploi restent dégradées dans les enquêtes de conjoncture, celles-ci s'établissant sous leur moyenne de long terme.

**La croissance des salaires est stable à +2,9 % en glissement annuel au T2 2024** comme au T1-2024, avec des hausses plus marquées dans l'industrie (+3,4 %) que dans le tertiaire (+2,8 %) et la construction (+2,8 %). Comme au trimestre précédent, les salaires augmentent plus vite que les prix, permettant ainsi une amélioration du pouvoir d'achat des ménages.

**Le taux de chômage a baissé de -0,2 point au T2-2024 à 7,3 % en France** (hors Mayotte), mais reste au-dessus de la moyenne européenne (5,9 % en août 2024 après 5 mois à 6 %). Le taux d'activité est resté stable à 74,5 %, son plus haut niveau historique. Néanmoins, l'embellie demeure fragile dans un contexte de ralentissement de l'activité : les craintes des ménages concernant l'évolution du chômage augmentent nettement dans les enquêtes de conjoncture, tout en restant un peu inférieures à leur moyenne de long terme.



## **Nouveau dérapage du déficit public en 2024**

**En 2023, le déficit public s'est élevé à 5,5 % du PIB, après 4,7 % en 2022 et contre 4,4 % attendus** dans le projet de loi de finances. Le creusement du déficit en 2023 s'explique par trois facteurs : une faible croissance spontanée des prélèvements obligatoires après deux années exceptionnelles post-covid ; la poursuite de baisses d'impôts pour plus de 10 milliards € ; et enfin, les dépenses publiques hors mesures exceptionnelles et hors charges d'intérêts qui ont continué d'augmenter à un rythme nettement supérieur à l'inflation.

**En 2024, le déficit public devrait atteindre 6,1 %** (contre 4,4 % dans le PLF et 5,5 % dans le Programme de stabilité), ce qui marquerait un deuxième dérapage consécutif pour le gouvernement, ce qui est inhabituel en dehors des périodes de crise.

# **Projet de loi de finances pour 2025**

## **Principales mesures relatives aux collectivités locales**

**NON CONNU A CE JOUR**

# ANALYSE RETROSPECTIVE ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## Analyse rétrospective 2024

Les réalisations budgétaires 2024 sont les suivantes :

- ✓ **Section de fonctionnement :**
  - **Dépenses : 3 084 025,96 €**
  - **Recettes : 3 661 925,86 €**
- ✓ **Section d'investissement :**
  - **Dépenses : 699 273,87 €**
  - **Recettes : 1 021 010,22 €**

Excédent de fonctionnement cumulé : 1 324 802,12 €

Excédent d'investissement cumulé : 2 364 727,53 €

Restes à réaliser :

Dépenses : 3 359 105,62€

Recettes : 28 361,50€

Résultat cumulé : 358 785,53€

## Dépenses de la section de fonctionnement

Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent à **3 084 025,96 €**. Soit 7% de plus qu'en 2023.

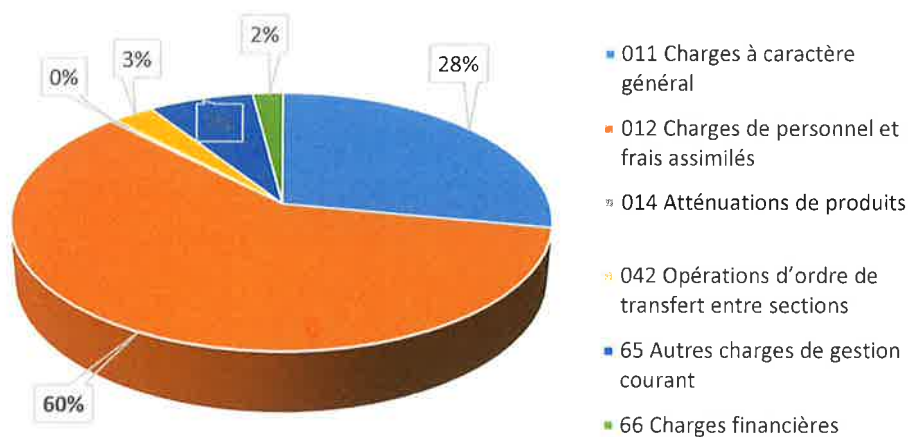
Cela est dû

- Au fait que l'année 2023 avait été impactée par une annulation de créance à la société IDEX d'un montant de 100 000€ du chap 011 suite à un litige.
- Une augmentation du chap 012 suite à une augmentation de 5 points d'indice de tous les agents au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et la mise en place de la participation à la prévoyance.
- Un accroissement des charges à caractère général dû à l'augmentation du coût de la vie.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	848 629,59 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 853 385,25 €
014	Atténuations de produits	9 688,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	87 353,84 €
65	Autres charges de gestion courante	219 949,47 €
66	Charges financières	64 616,81 €
67	Charges exceptionnelles	403,00 €
	<b>Total</b>	<b>3 084 025,96 €</b>

### Dépenses de fonctionnement



## Recettes de la section de fonctionnement

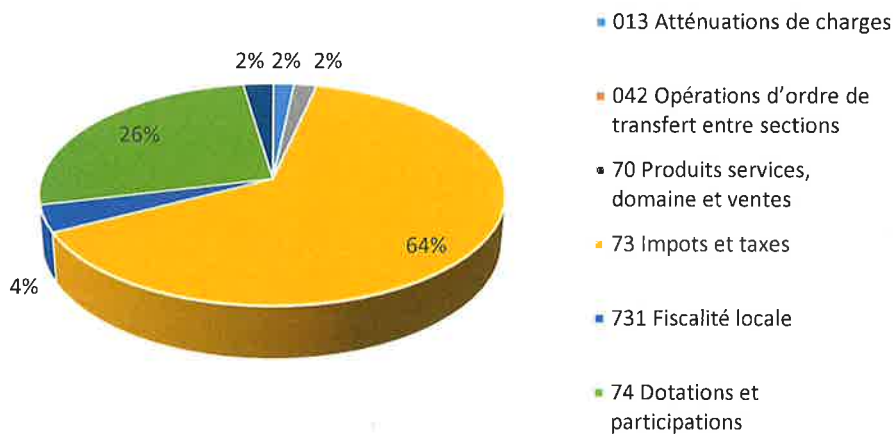
Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à **3 661 925,86 €**.

Elles sont stables par rapport à 2023 suite à la non reconduction de l'aide exceptionnelle de l'Etat à hauteur de 150 000€ en raison de la crise énergétique compensée par l'augmentation des bases d'impositions de la taxe foncière.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	59 773,26 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
70	Produits services, domaine et ventes	67 267,53 €
73	Impôts et taxes	2 333 555,48 €
731	Fiscalité locale	143 637,07 €
74	Dotations et participations	962 701,30 €
75	Autres produits de gestion courante	94 433,09 €
77	Produits exceptionnels	558,13 €
	<b>Total</b>	<b>3 661 925,86 €</b>

### Recettes de fonctionnement



La section de fonctionnement dégage un résultat positif de **577 899,90 €**.

## Dépenses de la section d'investissement

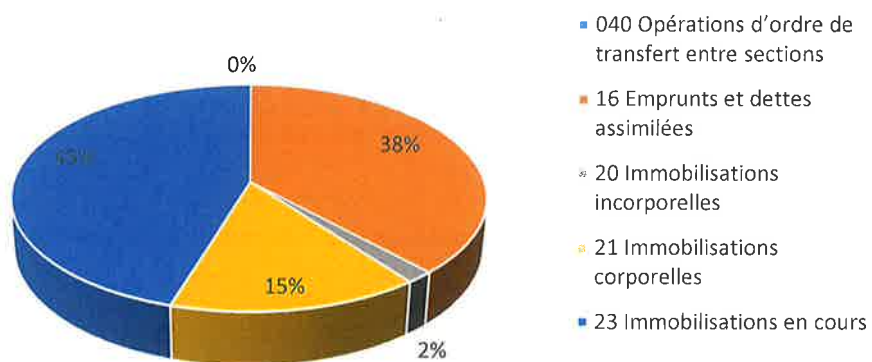
Les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à **699 273,87 €**.

La grosse partie des investissements s'est concentrée sur le projet de l'école maternelle.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Chapitre	Désignation	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	264 193,99 €
20	Immobilisations incorporelles	11 666,07 €
21	Immobilisations corporelles	105 080,83 €
23	Immobilisations en cours	318 332,98 €
	<b>Total</b>	<b>699 273,87 €</b>

### Dépenses d'investissement



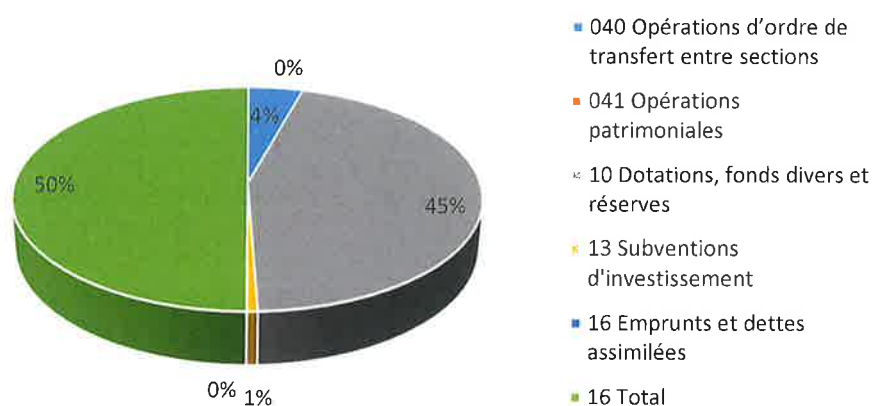
## Recettes de la section d'investissement

Les recettes totales de la section d'investissement s'élèvent à **1 021 010,22 €**.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Chapitre	Désignation	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	87 253,84 €
041	Opérations patrimoniales	100,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	920 137,63 €
13	Subventions d'investissement	13 050,75 €
16	Emprunts et dettes assimilées	468,00 €
	<b>Total</b>	<b>1 021 010,22 €</b>

### Recettes d'investissement



## Les restes à réaliser 2024

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à **3 359 105,62 €**

Les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à **28 361,50 €**

La section d'investissement cumulée avec les restes à réaliser est en déficit de **966 016,59 €** avec le résultat antérieur reporté 2024

## *La capacité d'autofinancement (CAF)*

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent de fonctionnement utilisable pour les dépenses d'investissement.

Le coefficient d'autofinancement courant (CAC) permet de mesurer l'aptitude de la commune à autofinancer ses investissements, après avoir couvert ses charges et les remboursements de dettes.

Un coefficient supérieur à 1 indique que la commune ne peut faire face à ses remboursements de dettes avec son seul autofinancement.

La commune de Hérin est stable sur ce ratio qui est identique à 2023 soit 0,81, bien en deçà de la moyenne qui est à 0.90 ce qui est rassurant.

## *La dette*

Le niveau de désendettement d'une collectivité se mesure à partir d'un ratio, appelé capacité de désendettement. Ce ratio, qui rapporte l'épargne brute au stock de dettes permet d'identifier en nombre d'années d'épargne brute l'endettement de la collectivité.

Un coefficient supérieur à 10 indique que la commune est très endettée et qu'il y a un risque de ne plus pouvoir rembourser les emprunts.

Pour la commune de Hérin, en 2024, le ratio de désendettement est de 5,02.

## *Les ressources humaines*

Situation des effectifs au 1 janvier 2024 :

36 titulaires, 5 PEC, 3 CDD

Mouvement dans l'année :

1 départ en retraite

2 recrutements

5 vacataires en moyenne en périscolaire, 5 en ALSH aux vacances de février, 4 aux vacances de printemps et d'automne et 10 en été

Arrêts maladie de l'année :

312 jours en CMO, 1381 en CLM et 82 en maladie professionnelle, soit un total de :

1775 jours, soit environ 4,86 Equivalents Agents

15 avancements d'échelon, 1 avancement de grade

Situation au 31 décembre 2024 :

37 titulaires, 7 PEC, 2 CDD



# Les orientations pour 2025

La Commune entend préserver sa gestion rigoureuse garantissant sa solvabilité financière et sa capacité d'autofinancement pour dégager des excédents de fonctionnement afin de mener à bien les investissements et projets inscrits sur la mandature 2020-2026.

La Commune ayant fait le choix de maintenir les taux d'imposition sur 2025, il est indispensable de contrôler les dépenses et l'organisation du fonctionnement.

## Fonctionnement

### - Dépenses

- Les charges à caractère général restent stables par rapport au BP 2024.
- Les charges de personnel : bien que maîtrisée, la masse salariale devrait évoluer en hausse en raison des différents avancements d'échelons, de grades, remplacement des agents en arrêt maladie.  
L'objectif 2025 est de réussir à contenir l'évolution des dépenses de personnel pour tous les services indépendamment de toute nouvelle mesure de revalorisation réglementaire et de nouveaux besoins de remplacement d'agents statutaires.
- Les autres charges de gestion courante restent identiques au BP 2024.  
Les subventions de fonctionnement restent inchangées.

Les charges financières correspondent à la charge de l'encours actuel de la dette. Elles devraient être stables par rapport à 2024.

Aucun nouvel emprunt n'ayant été réalisé.

### - Recettes

- Les produits de gestion courante concernent principalement les redevances encaissées au titre du service périscolaire (cantine), les recettes liées aux concessions cimetière. Elles devraient être stables en 2025.
- Les recettes liées aux impôts et taxes seront identiques à n-1 suite à l'augmentation des bases de 1,7%.
- Les dotations et participations. A ce stade, les dotations ne sont pas encore notifiées aux communes. Leurs montants devraient être en baisse pour l'année 2025 malgré l'incertitude du Budget de l'Etat.
- Les autres produits de gestion courante concernent les locations du domaine privé ou public de la commune (location de salles, droit de place...). Ces recettes devraient rester stables en 2025.

## Investissement

### - Dépenses

Sur l'année 2025 est prévu :

- Le marché de travaux pour la rénovation et l'extension de l'école maternelle.
- La pose d'une sirène d'alarme pour le plan de sauvegarde communal.
- Rénovation des fils d'eau entre la rue Jacques Duclos et Crinchon.
- Achats de matériels pour les services techniques.
- Changement de la centrale incendie de l'école Joliot Curie.
- Mise en place d'une nouvelle clôture en façade du cimetière.

- La dette : l'encours de la dette va nécessairement évoluer, par le remboursement des annuités des emprunts en cours.

### - Recettes

Pour financer la rénovation de l'école maternelle, des dossiers de demandes de subventions vont être réalisés. Les recettes ne seront inscrites qu'après avoir eu un accord sur celles-ci.

A ce jour nous avons une réponse positive du département pour un montant de 315 000€ sur la phase 1.

Des dossiers ont été déposés dans le cadre de :

- Renov+ auprès de la CAPH.
- DSIL auprès de l'Etat.

Des dossiers vont être déposés dans le cadre de :

- Dotation ruralité auprès de la CAPH.
- Fonds de concours auprès de la CAPH.
- DSIL auprès du département pour la phase 2.

D'autres partenaires vont être sollicités pour des montants moins importants (la CAF, l'agence de l'eau...).

Nous étudions aussi la possibilité de solliciter la Région.

## Prévision du BP 2025

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025
011	Charges à caractère général	1 071 696.87
012	Charges de personnels, frais assimilés	1 914 728.76
014	Atténuations de produits	14 000.00
65	Autres charges de gestion courante	235 400.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 235 825.63</b>
66	Charges financières	57 248.00
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
022	Dépenses imprévues	
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>3 293 073.63</b>
023	Virement à la section d'investissement	550 361.90
042	Opérat° ordre transfert entre sections	95 000.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>645 361.90</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 938 435.53</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025
013	Atténuations de charges	40 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	52 000,00
73	Impôts et taxes	2 472 650,00
74	Dotations et participations	936 000,00
75	Autres produits de gestion courante	79 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 579 650.00</b>
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 579 650.00</b>
002	Résultat reporté	358 785.53
042	Opérat° ordre transfert entre sections	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>358 785.53</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 938 435.53</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025 +RAR
20	Immobilisations incorporelles	15 000.00
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	221 232.01
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	3 870 875.51
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 107 107.52</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	272 360.00
18	Compte de liaison : affectat°	
26	Participat° et créances rattachées	
27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues	
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>4 379 467.52</b>
001	Résultat reporté	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	
041	Produits des cessions d'immobilisations	
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 379 467.52</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025+ RAR
13	Subventions d'investissement	328 361.50
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000.00
23	Immobilisations en cours	
204	Subventions d'équipement versées	
45	Opérations sous mandat	
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>329 361.50</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	57 000.00
1068	Excédents de fonctionnement	966 016.59
138	Autres subvent° invest. non transf.	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
26	Participat° et créances rattachées	
27	Autres immobilisations financières	
024	Produits des cessions d'immobilisations	17 000.00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 369 378.09</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	550 361.90
040	Opérat° ordre transfert entre sections	95 000.00
041	Opérations patrimoniales	
001	Résultat reporté	2 364 727.53
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>3 010 089.43</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 379 467.52</b>

# PROSPECTIVE ET INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS

## *Fonctionnement*

- La Commune entend préserver sa gestion rigoureuse en dégageant une capacité d'autofinancement en vue de futurs investissements.
- Maintien des taux d'imposition. La Commune compte sur ses projets de lotissements pour la revalorisation des bases fiscales.

## *Investissement*

La Commune se concentre sur son projet de rénovation de l'école maternelle.

Une fois le plan de financement définitif connu, la Ville pourra envisager d'autres projets (réfection des voiries, rénovation de l'école primaire...).

## *Dette*

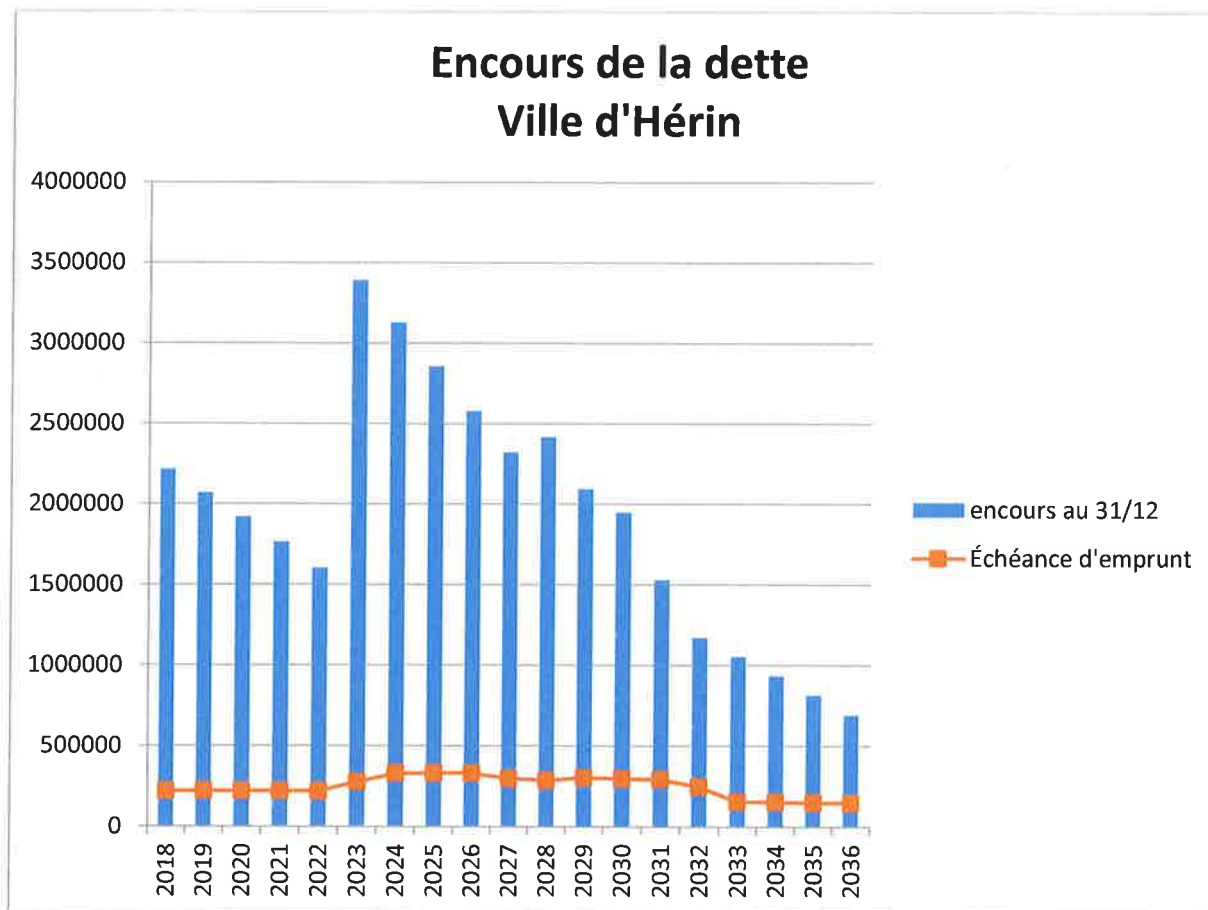
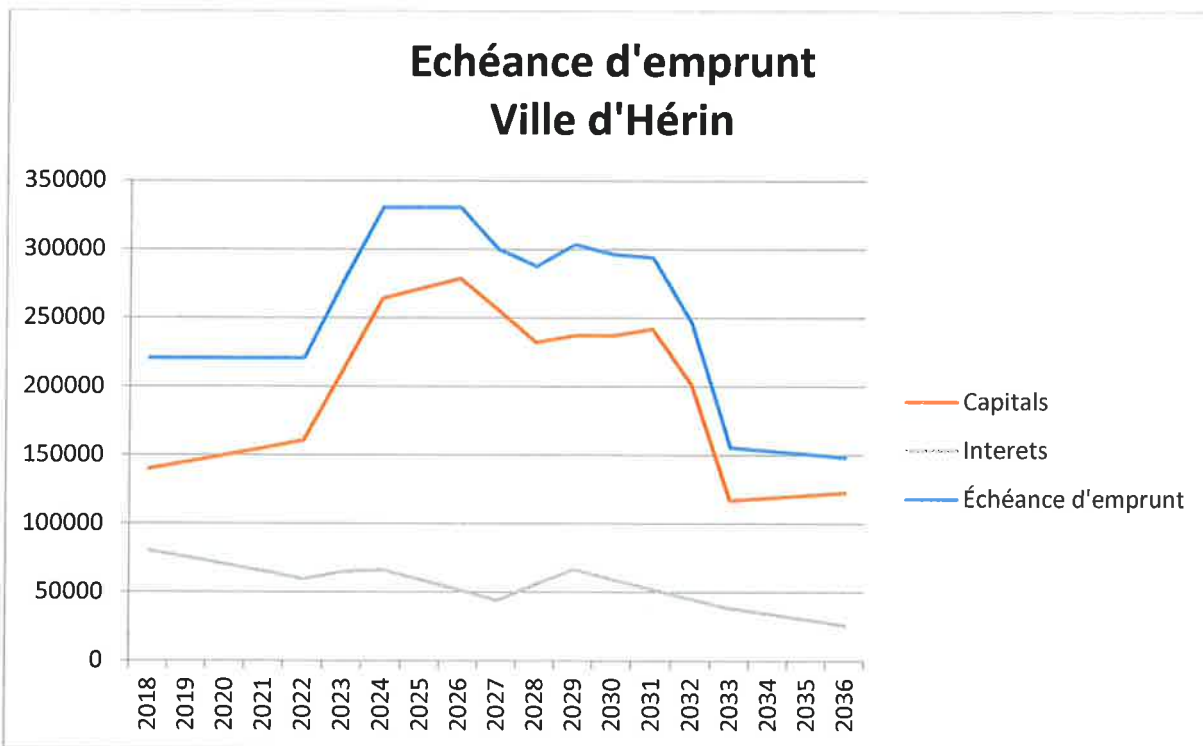
Au 1<sup>er</sup> janvier 2025 la dette s'élève à 3 128 198,38€ € soit 744,10 € par habitant (valeur de la strate : 751€).

L'annuité en 2025 est de : 330 633,68 € soit 271 359,70 € en capital et 59 273,98 € en intérêts soit 78,64 € par habitant (valeur de la strate : 97 €).

**EMPRUNT VILLE D'HERIN****ANNEE 2025**

BANQUE	Montant initial	Taux	1ere échéance	date	Capital	intérêts	Encours
BCMNE	300 000,00 €	5,83%	20/06/2012	20/06/2025	27 273,81 €	3 272,83 €	28 863,95 €
CE	1 200 000,00 €	1,64%	25/07/2017	25/01/2025	19 990,73 €	2 610,79 €	616 787,80 €
				25/04/2025	20 072,69 €	2 528,83 €	596 715,11 €
				25/07/2025	20 154,99 €	2 446,53 €	576 560,12 €
				25/10/2025	20 237,62 €	2 363,90 €	556 322,50 €
CE	300 000,00 €	4,79%	25/10/2012	25/10/2025	11 886,61 €	8 953,33 €	175 030,42 €
CE	300 000,00 €	5,61%	25/10/2013	25/10/2025	25 559,13 €	4 547,43 €	55 500,24 €
CE	650 000,00 €	4,86%	25/07/2008			13 754,85 €	
				25/07/2025	29 787,27 €		253 234,43 €
CE	2 000 000,00 €	0,95%	01/07/2023				1 839 753,62 €
				25/03/2025	23 055,58 €	4 424,17 €	
				25/06/2025	23 110,34 €	4 466,51 €	1 816 643,28 €
				25/09/2025	23 165,22 €	4 410,41 €	1 793 478,06 €
				25/12/2025	23 220,24 €	4 306,84 €	1 770 257,82 €
CFFL	70 849,09 €	5,53%	01/03/2002	01/03/2025	3 845,47 €	1 187,56 €	17 629,32 €





Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le



ID : 059-215903022-20250206-DEL2025\_01-DE